

Argent public / argent privé : quels moyens pour la musique ?

La politique d'Emmanuel Macron a un impact direct sur le secteur culturel, et notamment musical. Pour débattre de cette question avec Antoine Pecqueur : Alain Loiseau, Déborah Münzer, François Debiesse, Michel Gire, Françoise Clerc et Aurélie Foucher.



Ministère de la culture, © Maxppp / OLIVIER BOITET

La politique d'Emmanuel Macron a un impact direct sur le secteur culturel, et notamment musical. Dans cette économie en pleine mutation, de nombreuses interrogations se font jour: Comment à budget globalement constant le Ministère de la Culture pourra-t-il financer de nouveaux projets, comme le Pass Culture ? Cela impliquera-t-il un redéploiement des moyens de la Rue de Valois ? Les collectivités territoriales, confrontées à une baisse des dotations, vont-elles diminuer leurs soutiens à la culture ? Et quel impact va avoir à long terme la nouvelle carte des régions ? La suppression des emplois aidés risque-t-elle d'affecter les emplois dans le secteur musical ? La réforme de l'ISF va-t-elle diminuer le mécénat des particuliers ? Faut-il faire évoluer la Loi Aillagon sur le mécénat de 2003 ? Et enfin, quid du projet de Maison commune de la musique: comment réunir au sein d'une même structure les musiques actuelles et la musique classique, aux modes de financement complètement différents ?

vidéo: <https://www.francemusique.fr/actualite-musicale/argent-public-argent-prive-quels-moyens-pour-la-musique-37732>

Autour d'Antoine Pecqueur (modérateur) :

Alain Loiseau, délégué à la musique au Ministère de la Culture



www.francemusique.fr
Pays : France
Dynamisme : 11



[Visualiser l'article](#)

Déborah Münzer, présidente de la FNCC (fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture),
maire adjointe à la culture à Nogent sur Marne
François Debiesse, président exécutif d'Admical, l'association représentant les mécènes en France.
Michel Gire, associé gérant chez GMBA, cabinet d'audit et d'expertise
Françoise Clerc, responsable musique classique et jazz au Bureau Export, et ancienne consultante sur la
musique à Londres
Aurélie Foucher, déléguée générale du syndicat professionnel Profedim